

TERRITOIRE DE L'ACTION

Communes de Crest et d'Aouste /Sye (26)



CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

RÉFÉRENTS

Référents IREPS :
Délégation Ardèche : **Lydiane Artaud**,
Déléguée territoriale.
Délégation Drôme : **Nicolas Bazin** -
Chargé de projets.

Référent « Dans l'école » : **Xavier Levet**,
Conseiller pédagogique de l'Education nationale
(circonscription de Crest).

Référent « Hors l'école » : **Julien Flour**,
Directeur de la MJC /Centre Social de Aouste/Sye.

PARTENAIRES

Education nationale : circonscription de Crest/
MJC Centre social de Aouste/Sye / Association Crest'Actif
CCAS de la Ville de Crest/ Le Collège Armorin /
Collège Rovesz-Long /Ecole Primaire Charles Royannez (Crest) /
Ecole Primaire Jules Ferry (Aouste/Sye).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES SUR CE TERRITOIRE

- > Impulser une dynamique partenariale portée institutionnellement par les acteurs locaux, autour d'un projet partagé visant le renforcement des CPS des enfants et la mise en place d'environnements favorables, et prenant en compte l'existant.
- > Développer une culture commune entre les secteurs de l'animation jeunesse et l'éducation nationale en matière d'éducation pour la santé et de promotion de la santé.
- > Renforcer les compétences des acteurs favorisant le développement des CPS des enfants.
- > Co-construire avec les acteurs impliqués des démarches et outils adaptés à leurs réalités.
- > Favoriser la dynamique d'équipe au sein des écoles pour le déploiement d'activités renforçant les CPS des enfants de manière progressive selon les niveaux de classe.

COORDINATION

- > Comité local de coordination (partenaires) : **1 par an**
- > Comité technique (référents + recherche si besoin) : **2 à 4 par an**

STRUCTURES ACCOMPAGNÉES

- › Ecole primaire Jules Ferry (Aouste/Sye)
- › Ecole primaire Charles Royannez (Crest)
- › Collège Armorin (Crest)
- › MJC/Centre social de Aouste/Sye,
- › Association Crest'actif (CCAS de Crest)

Chronologie des principales actions menées en Drôme



- Présentation du projet à l'inspecteur de l'éducation nationale, circonscription de Crest.
- 2 rencontres avec les enseignants de l'école d'Aouste/Sye.
- 1 rencontre avec l'équipe d'animation de la MJC d'Aouste/Sye.

Janvier 2014
Formation référents AFPRA.

- Présentation du projet au maire d'Aouste/Sye et à la coordinatrice des TAP.
- Soirée de présentation du projet aux parents d'Aouste/Sye.
- 2 rencontres avec les enseignants de l'école.
- Début du projet avec la classe de CE1 de l'école d'Aouste/sye (12 séances).
- 1 rencontre avec les enseignants de l'école Royannez de Crest.

Mai 2015
1 animation pédagogique auprès des enseignants de l'école d'Aouste/Sye.

- 2 rencontres avec les intervenants de crest'actif (hors école).
- 2 rencontres avec l'équipe d'animation de la MJC d'Aouste/Sye.
- Fin du projet avec la classe de CE1 de l'école d'Aouste et rencontre avec les parents d'élèves.
- Interventions avec la classe de CM1 de l'école d'Aouste/Sye.
- 4 journées de travail avec le conseiller pédagogique de la circonscription de Crest.

Octobre 2015 à juin 2016
- 3 Temps de formation des intervenants de Crest'actif.
- 4 animations pédagogiques auprès des enseignants de l'école d'Aouste/Sye.
- 1^{ère} formation commune enseignants-animateurs d'Aouste/Sye et Crest.

- Rencontre-bilan avec les intervenants de Crest'actif.

Juin 2016
2^{ème} temps de formation commune enseignants - animateurs d'Aouste/Sye et Crest.
Janvier à mai 2017
- 3 animations pédagogiques auprès des enseignants de l'école d'Aouste/Sye.
- 2 animations pédagogiques auprès des enseignants de l'école Royannez à Crest.
Avril 2017
1^{ère} journée de formation de l'équipe éducative du collège Armorin de Crest.

Juillet 2017
2^{ème} journée de formation de l'équipe éducative du collège Armorin de Crest.
Janvier à février 2018
- 1 animation pédagogique auprès des enseignants de l'école d'Aouste/Sye.
- 1 animation pédagogique auprès des enseignants de l'école Royannez à Crest.
- 2 temps de formation avec les intervenants de Crest'actif.

RÉCIT DU PROJET EN DRÔME

> Contexte

*Le territoire d'intervention en Drôme est composé de deux communes voisines : Crest (8 300 habitants) et Aouste/Sye (2 500 habitants). Elles appartiennent depuis 2014 à la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans. Crest est une ville moyenne mais centrale de la vallée de la Drôme, qui comprend 4 écoles élémentaires, 3 collèges (dont un privé) et un lycée. Les élèves scolarisés dans l'unique école élémentaire de la commune d'Aouste poursuivent leur scolarité dans un des collèges de Crest. Ce territoire éloigné des grandes agglomérations accueille une population en partie issue de milieux ruraux, dont une part connaît d'importantes difficultés sociales et économiques. Parmi les ressources du territoire, on peut noter que la commune de Crest a développé depuis plusieurs années, par l'intermédiaire de l'association Crest'Actif, une offre riche d'activités périscolaires qui a été maintenue indépendamment des réformes des rythmes scolaires. L'une des spécificités de la mise en œuvre du projet CPS sur ce territoire est le co-portage du projet entre les délégations IREPS de la Drôme et de l'Ardèche, qui a permis d'articuler **deux approches complémentaires du projet.***

> Principes d'action

La mise en œuvre du projet sur le territoire de Crest et Aouste-sur-Sye s'est fondée sur plusieurs principes d'action clés :

Un temps préalable d'identification des besoins et des ressources avec les professionnels

Pour les chargés de projets, il était essentiel au démarrage du projet de comprendre et de faire prendre conscience **aux équipes des structures accompagnées de la façon dont elles-mêmes sont à l'aise ou non avec les différentes dimensions des CPS.** Ils ont donc conçu et co-animé une intervention auprès de 4 équipes de professionnels en parallèle (professionnels du Centre social, puis enseignants de l'école primaire d'Aouste en 2013, puis professionnels du Centre social, et enfin enseignants de l'école primaire de Crest en 2014). Cela a été un premier levier pour adapter le projet aux différentes structures, à partir de la prise de conscience des équipes des compétences qu'elles possédaient et des aspects pouvant être améliorés pour favoriser le développement des CPS des enfants.

La mise en œuvre de séances auprès des enfants comme levier de formation

La complémentarité des approches des deux chargés de projets des délégations IREPS de Drôme et d'Ardèche a permis de mettre en place

à la fois des séances de développement des CPS auprès des enfants, et des temps d'échange de pratiques entre professionnels.

Un programme complet de 11 séances a ainsi été animé par la chargée de projets de l'Ardèche auprès d'une classe de CE1 de l'école d'Aouste-sur-Sye.

En fonction des besoins exprimés par les élèves ou repérés par l'enseignante, la chargée de projets a écrit chaque séance au fur et à mesure de l'avancée du projet. Cela a permis une adaptation fine du projet au groupe, en mettant en place si besoin plusieurs séances sur une même CPS, ou au contraire en passant plus vite sur d'autres.

Les outils ont été créés ou adaptés à partir du **Cartable des CPS** (IREPS Pays de la Loire).

Plusieurs principes clés ont été mobilisés pour la mise en œuvre de ce programme de 11 séances :

- > Des objectifs de séances clairs.
- > Une conscientisation du vécu : on fait l'expérience de la séance, puis on analyse ce qu'on a vécu et on généralise pour pouvoir réinvestir dans d'autres situations.
- > Une évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de séance.
- > Une logique de progression entre les séances.
- > Une adaptation aux besoins des enfants et à leur niveau de compréhension, dans la préparation des séances, avec une réadaptation au fil de la séance si besoin.

Au-delà des objectifs de renforcement des CPS du groupe d'enfants, la mise en œuvre de ce programme avait une vraie valeur de **formation** auprès de l'enseignante, qui a pu vivre et observer ce que cela pouvait produire sur les enfants.

De plus, des temps étaient prévus entre chaque séance auprès d'autres enseignants intéressés par la démarche, pour **créer une dynamique autour de cette question au sein de l'école**. Certains d'entre eux ont ainsi pu expérimenter des outils et mettre en place des actions CPS au sein de leur classe, et échanger entre collègues sur ces expériences.

La création d'espaces d'échanges et de réflexion

De manière complémentaire aux actions de co-construction et co-animation de séances CPS, les chargés de projets ont mis en place des séances **d'échange de pratiques** entre professionnels (*Voir chapitre IV – Focus sur la formation*). Ces espaces n'auraient pas pu se mettre en place sans leurs appuis au sein de leurs institutions respectives.

Il s'agissait de créer un **espace de réflexion sur les pratiques** dans lequel pouvait se confronter les points de vue divers des professionnels, avec des règles de non-jugement et la possibilité de s'exprimer librement ou au contraire de ne pas s'exprimer. Les chargés de projets ont ainsi agi comme tiers-externes, garants d'un cadre sécurisant, tout en encourageant et en valorisant les pratiques des professionnels. La démarche a permis de partager sur les pratiques propices au renforcement des CPS des enfants, et d'aborder en équipe, sans disqualifier les professionnels,

les activités et postures qui n'allaient pas dans ce sens. Ces espaces ont eu plusieurs fonctions pour ces professionnels, notamment :

- > Appréhender que dans les pratiques habituelles de l'équipe, certaines CPS sont déjà travaillées ;
- > Prendre conscience des hétérogénéités de pratiques, et que certaines peuvent être harmonisées, tandis que d'autres constituent des manières différentes et complémentaires de renforcer les CPS ;
- > Pour ceux qui avaient expérimenté des séances ou des outils de renforcement des CPS, revenir sur la façon dont ça s'était passé, et sur leur vécu ;
- > Pour ceux qui n'avaient pas expérimenté, être rassurés en voyant qu'il ne s'agissait pas d'une révolution des pratiques et les types d'effets produits,
- > Envisager ensemble la mise en œuvre d'action ou d'évolution de certaines postures favorisant le développement des CPS des enfants et découvrir des outils adaptés.

De tels espaces s'avèrent précieux, notamment parce qu'ils favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences par les professionnels, renforcent leur sentiment de capacité, mais aussi parce qu'il leur permet **d'exprimer librement ce qu'ils réussissent à faire ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent**. L'intérêt est aussi de travailler de manière spécifique sur **ce qui pose problème à une équipe en particulier, et de s'appuyer sur ses ressources propres pour réfléchir ensemble à des moyens d'agir**.

En 2017 notamment, 3 séances de 2 heures ont été réalisées auprès des animateurs TAP autour de la communication, la résolution de problème et la gestion des conflits.

Un travail sur les interactions professionnelles

Au cours de ces échanges de pratiques comme dans les autres modalités de formation mobilisées, l'un des enjeux pour les chargés de projets était de faire prendre conscience aux professionnels de l'importance de la **co-éducation**. En effet, ce ne sont pas seulement leurs propres CPS individuelles qui sont en jeu dans le développement des CPS des enfants auprès desquels ils travaillent, **mais celles de l'équipe éducative dans sa globalité**. La qualité des interactions entre les membres de l'équipe est dès lors essentielle, notamment parce que c'est à travers elle que des actions pérennes vont pouvoir émerger pour favoriser le développement des CPS des enfants dans une structure, mais aussi parce qu'elles ont valeur d'exemple pour les enfants.

Le travail sur les interactions a également impliqué un **travail avec les chefs d'établissements**. **Le lien avec ces acteurs a été facilité par le fait d'accompagner les structures sur le long terme**, et d'avoir déjà mené des actions favorisant le développement des CPS au sein de leurs établissements, leur permettant d'observer les effets produits. Ce travail avec les directeurs de structures favorise la mise en place d'actions au niveau des environnements physiques et organisationnels, mais permet aussi que les

pratiques de certains professionnels qui vont dans le sens du développement des CPS des enfants puissent être davantage **exprimées, visibilisées et légitimées**.

Ce travail de long terme sur les interactions entre différents professionnels au sein des structures accompagnées en Drôme visait aussi à favoriser la confrontation des pratiques en donnant à voir et en valorisant le fait que **des pratiques et des postures différentes peuvent s'avérer favorables au développement des CPS des enfants**. Le parti pris des chargés de projets est qu'il n'y a pas une « bonne » façon de faire pour favoriser le développement des CPS des enfants mais que les ressources des différents professionnels rencontrés au cours de la journée d'un enfant peuvent être complémentaires.

L'intégration des CPS dans les pratiques quotidiennes

Pour les deux chargés de projets, l'un des leviers essentiels de la pérennisation du projet a été le travail sur **l'intégration de l'objectif de développement des CPS des enfants dans les pratiques quotidiennes, et le travail sur les postures professionnelles**. Il s'agissait pour eux d'amener les professionnels à se questionner sur la manière dont ils pouvaient au cours d'une journée, au sein de l'école ou de l'accueil périscolaire, contribuer au développement des CPS des enfants (pendant un exercice de maths, pendant un évènement comme le carnaval, etc.). C'est aussi à travers cette intégration que **les organisations à l'échelle d'une structure ont**

pu être retravaillées pour être plus favorables au développement des CPS. Par exemple, l'organisation du temps de passage de la cour de récréation à la classe a été modifiée dans une des écoles accompagnées en proposant que certains enfants puissent aider à la mise en rang et en instaurant une observation par les enfants de cette mise en rang avec un retour sur l'expérience. Dans une autre école, un petit jardin a été ouvert le matin aux parents accompagnant les enfants, pour favoriser les échanges entre parents et professionnels. Ce type de changements ne peut s'envisager qu'à travers une réflexivité sur les problèmes rencontrés et les **possibilités de solutions à mettre en œuvre, propres à chaque structure, qui est favorisée là encore par un accompagnement à long terme dans une structure**.

Favoriser l'interconnaissance via des temps de décroisement entre structures

Suite à quelques mois d'accompagnement à l'intérieur de chaque structure, un atelier d'échange inter-structures (périscolaire et école) a été organisé dans chacune des deux communes. Ce **temps de décroisement** a été facilité par le travail réalisé préalablement. Les chargés de projets ont agi là encore comme tiers-extérieurs, garants d'un cadre sécurisant, tout en encourageant et en valorisant les pratiques des professionnels. L'objectif du décroisement entre structures est de favoriser

l'interconnaissance entre ces professionnels, ainsi que l'harmonisation et la cohérence des pratiques éducatives à l'échelle d'un territoire.

Ces ateliers entre acteurs « dans » et « hors » l'école ont été co-animés par les deux chargés de projets et les référents du territoire, à partir d'un **travail sur les représentations des métiers de chacun**, à l'aide de l'outil du « blason ».

Ce temps de découverte mutuelle a permis de prendre conscience des ressources de chacun et de la complémentarité des approches en termes de développement des CPS, et de l'intérêt de la co-éducation.

RÉCIT DU PROJET EN DRÔME

> Les moments clés du projet

Ce qui a marqué le projet, ce qui a facilité ou freiné sa dynamique.

▲

LE DÉMARRAGE DU TRAVAIL AVEC LES RÉFÉRENTS DU PROJET « DANS » ET « HORS » L'ÉCOLE DÈS LE DÉBUT DU PROJET, A PERMIS D'IDENTIFIER LES STRUCTURES À ACCOMPAGNER, ET AU-DELÀ, UN RÉEL TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION DE L'ACTION EN « QUATUOR ».

▲

EN 2015-2016, LA MISE EN PLACE DES ATELIERS D'ÉCHANGE INTER-STRUCTURES POUR TRAVAILLER LE « DANS » ET « HORS » L'ÉCOLE ONT ÉTÉ UN POINT D'ORGUE DU PROJET. CEPENDANT, DU FAIT NOTAMMENT DE LA DIFFICULTÉ À RASSEMBLER À NOUVEAU CES DIFFÉRENTS ACTEURS SUR UN MÊME TEMPS, ET PLUS LARGEMENT DE RENFORCER LE DÉCLOISONNEMENT À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, LES CHARGÉS DE PROJETS SE SONT RECENTRÉS SUR LES ACCOMPAGNEMENTS AU SEIN DE CHAQUE STRUCTURE.

▲

EN 2017-2018, LES ACTEURS ACCOMPAGNÉS NOTAMMENT AU SEIN DE L'ÉCOLE, ONT PU COMMENCER À INVESTIR LES CPS AU-DELÀ DE LEUR PROPRE CLASSE MAIS À L'ÉCHELLE DE L'ÉCOLE. IL Y A EU A CE MOMENT-LÀ UNE VÉRITABLE PRISE DE CONSCIENCE QU'UN DES LEVIERS DU RENFORCEMENT DES CPS EST LA FAÇON DONT L'ÉCOLE PREND EN COMPTE DE MANIÈRE GLOBALE LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET LE VIVRE-ENSEMBLE.